

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE
LA VILLE DE TUNIS
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »

**RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2014**

Cabinet Hichem BESBES
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Bureau A 3.8 - 39 Rue 8301 - Montplaisir
1002 Tunis
Téléphone : 216 71 908 306
Fax : 216 71 909 255
E-mail : h.besbes@planet.tn

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Société d'expertise Comptable
Immeuble KPMG,
Les jardins du LAC, LAC II
1053 Tunis - Les Berges du Lac
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fmbez@kpmg.com

TUNIS, le 4 mai 2015

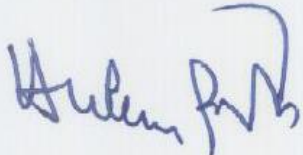
Monsieur le Président du conseil
d'administration de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

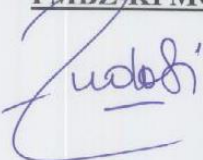
OBJET: RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2014.

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes de la **SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX »**, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-après notre rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Hichem BESBES


Kalthoum BOUGUERRA
FMBZ-KPMG Tunisie


**RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Cabinet Hichem BESBES
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Bureau A 3.8 - 39 Rue 8301 - Montplaisir
1002 Tunis
Téléphone : 216 71 908 306
Fax : 216 71 909 255
E-mail : h.besbes@planet.tn

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Société d'expertise Comptable
Immeuble KPMG,
Les jardins du LAC, LAC II
1053 Tunis - Les Berges du Lac
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fbz@kpmg.com

TUNIS, le 4 mai 2015

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

**RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan consolidé de 355 760 433 DT et un résultat bénéficiaire consolidé de 2 049 512 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

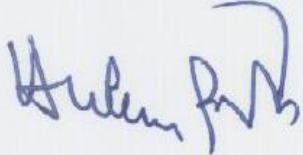
Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 7.3 des notes aux états financiers relatif à une affaire en justice opposant la filiale Tunisian Shopping Spaces – « TSS » au ministère de l'équipement et de l'habitat à la suite d'une décision ministérielle prise en date du 24 mai 2010 relative à la saisie d'un terrain propriété de la filiale.

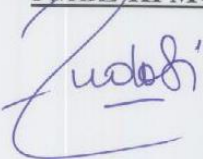
5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Hichem BESBES


Kalthoum BOUGUERRA
FMBZ-KPMG Tunisie


**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
S.N.M.V.T**

Société anonyme au capital de 33 282 288 dinars

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014**

I N D E X

	PAGES
BILAN CONSOLIDE	8
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE	9
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	10
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	11-27

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX							
BILAN CONSOLIDE							
(Montants exprimés en dinars tunisiens)							
ACTIFS	NOTES	31/12/2014	31/12/2013	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				<u>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</u>			
Actifs immobilisés							
				Capital social	15	33 282 288	33 282 288
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Actions propres		47 006	(2 327 308)
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Réserves consolidées	16	36 000 798	28 424 769
				Résultat consolidé de l'exercice	17	2 049 512	10 106 698
Immobilisations incorporelles	6	21 387 927	20 685 492			71 379 604	69 486 447
Amortissements		(18 590 093)	(17 722 842)	<u>INTERETS MINORITAIRES</u>			
				Parts des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		30 798 437	13 045 430
Immobilisations corporelles	7	291 669 121	264 346 685	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		381 004	101 670
Amortissements		(109 445 895)	(95 818 011)				
Immobilisations financières	8	19 669 788	15 121 329	<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>			
Provisions		(747 068)	(747 068)			31 179 441	13 147 100
				<u>PASSIFS</u>			
Total des actifs immobilisés				<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
		203 943 780	185 865 585	Provisions pour charges			17 396
Autres actifs non courants	9	12 199 444	10 822 448	Emprunts obligataires et bancaires	18	70 192 605	55 260 042
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		216 143 224	196 688 033	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		70 192 605	55 277 438
<u>ACTIFS COURANTS</u>				<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Stocks	10	58 783 922	58 741 150	Fournisseurs et comptes rattachés	19	93 914 299	81 294 732
Provisions		(1 302 068)	(1 739 283)				
Clients et comptes rattachés	11	15 195 232	16 046 401	Autres passifs courants	20	28 871 726	24 685 743
Provisions		(2 134 882)	(1 961 853)				
Autres actifs courants	12	35 391 609	32 082 939	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	60 222 758	73 098 865
Provisions		(426 534)	(376 296)				
Autres actifs financiers	13	359 208	250 735				
Liquidités et équivalents de liquidités	14	33 750 722	17 258 499	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		183 008 783	179 079 340
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		139 617 209	120 302 292	TOTAL DES PASSIFS		253 201 388	234 356 778
TOTAL DES ACTIFS		355 760 433	316 990 325	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES&DES PASSIFS		355 760 433	316 990 325

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	<i>au 31</i> <i>décembre</i> 2 014	<i>au 31</i> <i>décembre</i> 2 013
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	510 630 650	463 239 578
Autres revenus d'exploitation		15 817 803	14 955 144
		526 448 453	478 194 722
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats consommés	23	(405 988 904)	(360 306 899)
Achats d'approvisionnement consommés		(17 154 736)	(12 725 499)
Charges de personnel		(41 350 780)	(36 974 231)
Dotations aux amortissements et aux provisions	24	(17 984 859)	(16 769 892)
Autres charges d'exploitation	25	(34 829 840)	(32 242 469)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(517 309 119)	(459 018 990)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 139 334	19 175 732
Charges financières	26	(8 441 304)	(6 907 427)
Produits financiers	27	2 305 402	380 410
Autres gains ordinaires	28	2 755 933	1 352 038
Autres pertes ordinaires		(812 849)	(402 193)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		4 946 516	13 598 560
Impôts sur les bénéfices		(2 516 000)	(3 390 192)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		2 430 516	10 208 368
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		2 430 516	10 208 368
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 430 516	10 208 368
Intérêts minoritaires		381 004	101 670
Résultat net (part du groupe)		2 049 512	10 106 698
Résultat par action		0,123	0,607

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(présenté selon la méthode de référence)

(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>au 31</i> <i>décembre</i> 2 014	<i>au 31</i> <i>décembre</i> 2 013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	538 390 552	487 532 135
Encaissements reçus des autres débiteurs	26 705	(8)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(497 691 161)	(474 246 098)
Intérêts payés	(6 573 152)	(5 120 065)
Intérêts reçus	324 634	62 733
Impôts sur les bénéfices payés (compte tenu des restitutions)	(1 125 949)	1 748 181
Autres flux liés à l'exploitation	(1 780 191)	(1 333 186)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	31 571 438	8 643 692
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(27 615 877)	(32 572 393)
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(6 663 712)	-
Variation provenant des autres actifs non courants	(322 197)	(1 239 292)
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	195 551	36 000
Intérêts et dividendes	171 935	159 334
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(34 234 300)	(33 616 351)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	(10 075 811)	(10 024 313)
Encaissements provenant des augmentations du capital	21 949 993	11 402 085
Encaissements provenant des emprunts & billets de trésorerie	58 100 000	23 200 000
Remboursement d'emprunts & billets de trésorerie	(23 634 529)	(22 329 953)
Encaissement suite au rachat des actions propres	3 010 686	350 038
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	49 350 339	2 597 857
VARIATION DE TRESORERIE	46 687 477	(22 374 802)
Trésorerie au début de l'exercice	(37 340 415)	(14 965 613)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9 347 062	(37 340 415)

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
SNMVT-MONOPRIX

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. PRESENTATION DES SOCIETES CONSOLIDEES

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 48,41% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT-MONOPRIX dans la société « Hammamet Leisure Company –HLC » est de 44,8%. L'activité de cette filiale est principalement le développement de l'hôtellerie, de tourisme et des installations thermales.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT a participé à hauteur de 50,02% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice.

2/ METHODES DE CONSOLIDATION UTILISEES ET PERIMETRES DE CONSOLIDATION

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes:

- L'intégration globale : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre-partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

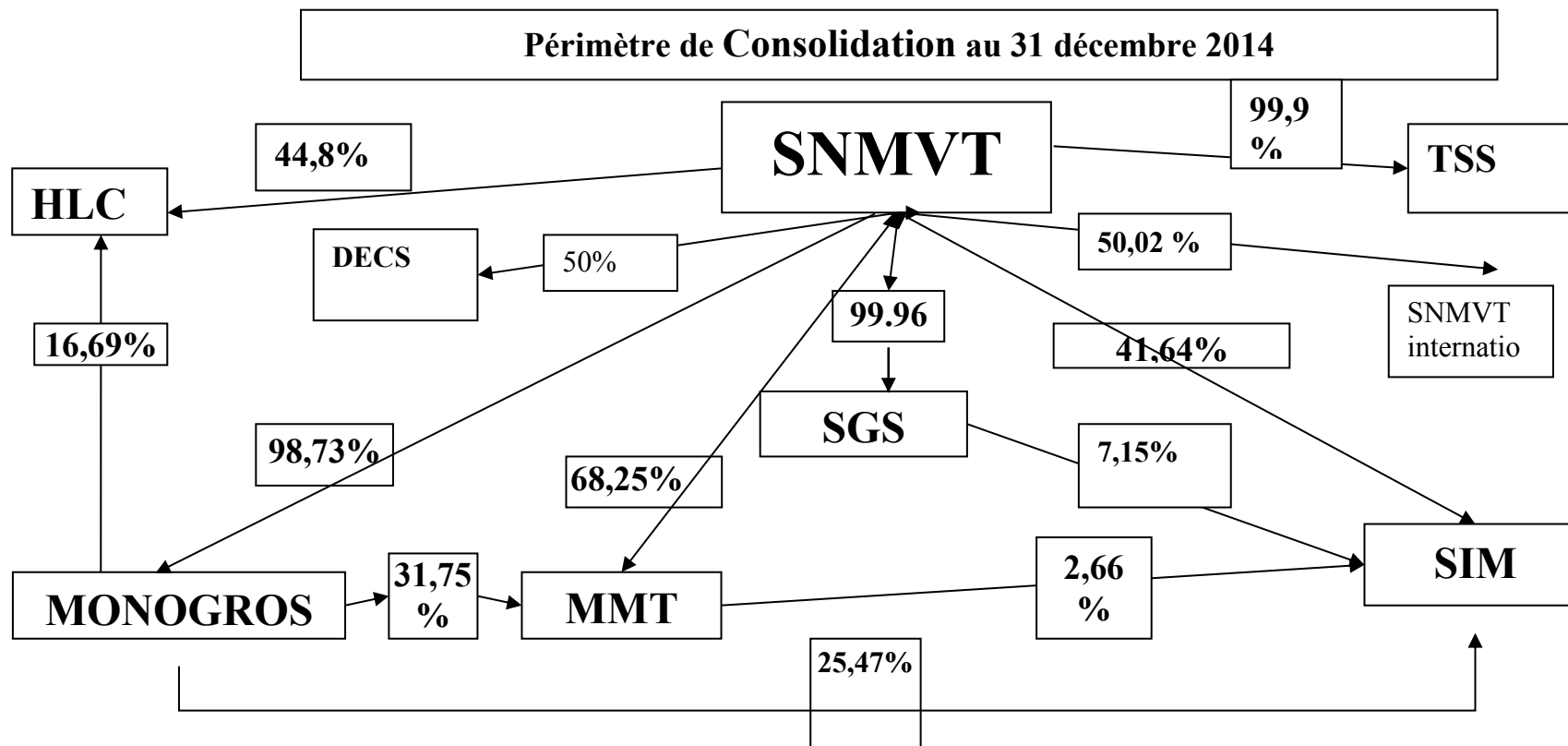
- L'intégration proportionnelle: Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées. A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint.

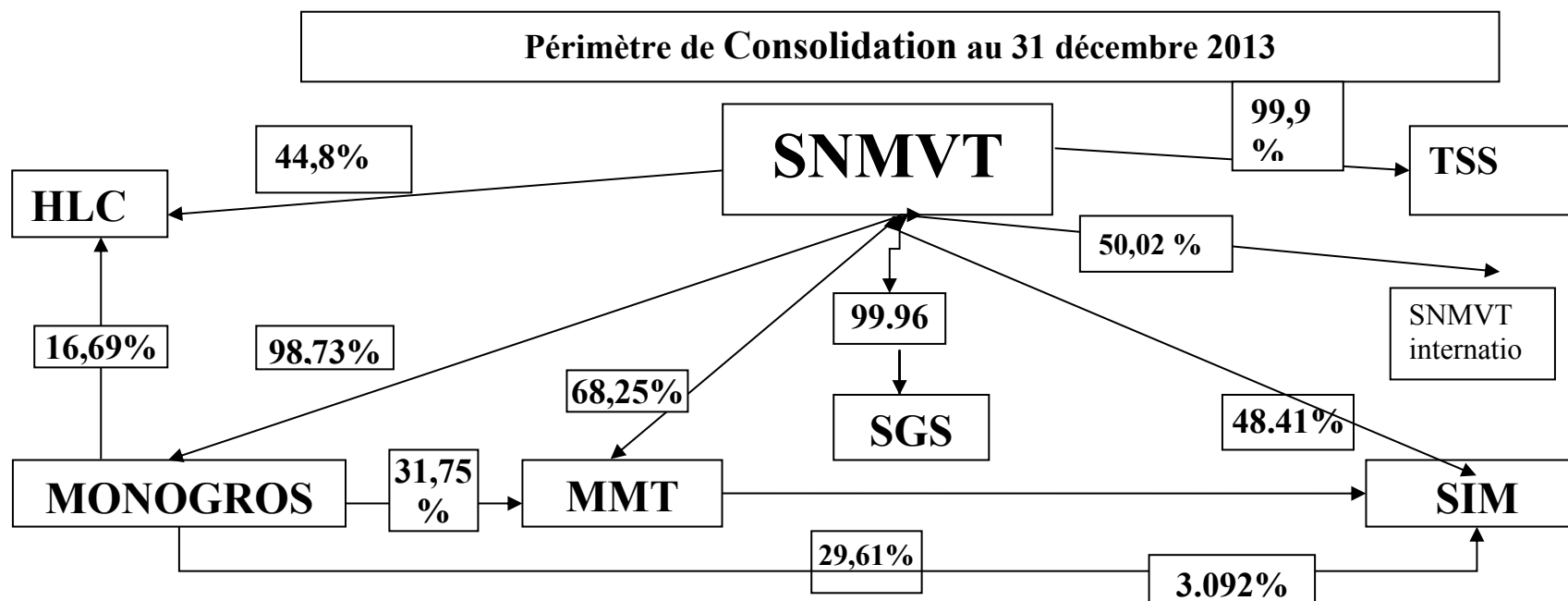
- La mise en équivalence: Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice. Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont au préalable éliminées.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

3. Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT-MONOPRIX.



Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100,00%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	61,49%	Filiale	Intégration globale	61,32%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,92%	Filiale	Intégration globale	76,59%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration globale	50,02%
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Intégration globale	50%



Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100,00%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	61,49%	Filiale	Intégration globale	61,32%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	78,1%	Filiale	Intégration globale	89,03%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration partielle	50,02%

4. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	0	0

6. Immobilisations incorporelles		<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Logiciels informatiques		3 274 003	1 365 506
Fonds de commerce SNMVT		3 586 197	3 549 075
Fonds de commerce SGS		324 213	324 213
Fonds de commerce SIM		1 344 796	1 344 796
Fonds de commerce TSS		12 000	12 000
Fonds de commerce et good will de la SGS			
comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs	6.1	12 838 300	12 838 300
Avances sur immobilisations incorporelles		8 418	1 251 602
		21 387 927	20 685 492
A déduire amortissement des logiciels		(1 519 728)	(1 004 363)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT		(2 607 906)	(2 390 500)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS		(324 213)	(324 213)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM		(1 287 946)	(1 153 466)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS		(12 000)	(12 000)
A déduire amortissement des fonds de commerce et		(12 838 300)	(12 838 300)
good will comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur			
		(18 590 093)	(17 722 842)
		2 797 834	2 962 650

6.1 Fonds de commerce et good will de la SGS

La prise de contrôle exclusif de la SGS a été réalisée en août 2003 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99,88% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur. Selon cette méthode, le coût d'acquisition, les actifs y compris les éléments incorporels (fonds de commerce), et les passifs de la société acquise la SGS, ont été évalués à leur juste valeur, estimée à partir de l'étude d'évaluation réalisée préalablement à cette prise de participation.

Les écarts d'évaluation constatés lors de cette première consolidation, n'ont pas pris en considération les impôts différés et ce en raison de l'objectif de continuation de l'exploitation des fonds de commerce des magasins acquis fixé par la SNMVT.

Des provisions ont été également inscrites pour tenir compte des corrections et des redressements des différentes rubriques comptables dont l'estimation a été basée particulièrement sur les conclusions de l'audit réalisé préalablement à la prise de contrôle de cette société et sur les états financiers corrigés établis. Ces provisions ont été déduites du résultat déficitaire dégagé par cette filiale au niveau de ses états financiers.

L'écart d'acquisition négatif restant après comptabilisation aux justes valeurs des actifs, fonds de commerce et des passifs, a été inscrit en diminution de la juste valeur attribuée aux éléments incorporels (fonds de commerce).

Le tableau suivant détaille les écarts d'évaluation:

Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition				
POSTES COMPTABLES	Valeurs réévaluées (justes valeurs)	Valeurs comptables nettes	Ecart d'évaluation	Eléments déterminant l'écart d'acquisition
Capitaux propres de la SGS au jour de la prise de participation				2 261 715
Terrain	1 248 715	456 654	792 061	
Construction	6 865 760	2 515 610	4 350 150	
Agencement et aménagement des constructions	1 652 525	606 756	1 045 769	
Fonds de commerce	18 170 000		18 170 000	
	27 937 000	3 579 020	24 357 980	24 357 980
Provision sur les stocks	(7 630 776)		(7 630 776)	
Provision sur les actifs	(202 210)		(202 210)	
Provision pour des charges d'exploitation	(2 310 651)		(2 310 651)	
Provision pour complément d'amortissement	(282 352)		(282 352)	
	(10 425 989)		(10 425 989)	(10 425 989)
Juste valeur des actifs et passifs acquis				16 193 706
Quote part de la SNMVT dans la juste valeur (99,88%)				16 174 274
A déduire le coût d'acquisition des titres de la SGS par la SNMVT				(10 842 573)
Ecart d'acquisition				5 331 701
Fonds de commerce diminué de l'écart d'acquisition	18 170 000		18 170 000	12 838 300

6.2 Prise de contrôle de la TSS

La prise de contrôle exclusif de la TTS a été réalisée en juin 2009 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99,90% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur.

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les tableaux des pages suivantes permettent d'analyser les immobilisations et amortissements par société, alors que le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles au titre de l'exercice 2014.

7.1 Immobilisations corporelles et Immobilisations incorporelles															
DOTATION 2014															
	Valeur brute au 1/1/2014	Rééval au juste valeur / SGS ET TSS	Rééval au juste valeur / TSS	Acquisitions 2014	Régularisation 2014	Cession 2014	au 31/12/2014	Amortissem. Cumulé 1/1/2014	Amort de + values SGS EXERCICES 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 ET 2012	Dotations 2014	Amort de + values EXERCICE 2014 'juste valeur / SGS	Réglul 2014	Cession 2014	Amortissem. Cumulé 2014	Valeur nette au 31/12/2014
Immobilisations Corporelles															
Terrain	47 259 984	792 061	4 332 494	10 549 721	0	-0	62 934 260								62 934 260
Construction	42 231 389	4 350 150		1 737 487	2 010 787	(1 830 000)	48 499 813	18 763 432	2 265 703	1 593 321	217 508	0	-0	22 839 964	25 659 849
Ag. aménag. Const.	8 407 597	1 045 769		340 182	469 595	-0	10 263 143	4 928 425	1 089 342	459 500	(43 574)	0	-0	6 433 693	3 829 450
Matériel et Outillage	65 233 624	0	0	6 233 512	7 755 665	(3 446 431)	75 776 370	36 353 939	0	5 996 855	0	0	-0	42 350 794	33 425 576
Petit Matériel et Outillage	144 219	0	0	11 429	497	-0	156 145	134 089	0	14 656	0	0	-0	148 745	7 400
Mat Transp person.	2 001 686	0	0	961 724	0	(139 382)	2 824 028	1 296 573	0	311 687	0	0	(139 382)	1 468 878	1 355 150
Mat Transp biens	8 911 698	0	0	677 019	176 546	(872 994)	8 892 269	6 064 564	0	1 018 246	0	0	(742 286)	6 340 524	2 551 745
Equipement bureau	2 479 127	0	0	144 143	17 770	-0	2 641 040	1 381 345	0	221 928	0	0	-0	1 603 273	1 037 767
Mat informatique	9 759 596	0	0	1 359 666	0	(26 370)	11 092 892	8 581 967	0	912 347	0	0	-0	9 494 314	1 598 578
Agenc, amén. divers	37 776 392	0	0	7 305 390	3 085 975	(1 879 096)	46 288 661	14 958 631	0	3 807 079	0	0	-0	18 765 710	27 522 951
Immob en cours	17 780 617	0	0	16 073 977	(13 516 836)	-0	20 337 758	0	0	0	0	0	-0	0	20 337 758
Avance Immob en cours	11 840 282	0	0	5 791 562	(15 669 102)	-0	1 962 742	0	0	0	0	0	-0	0	1 962 742
	253 826 211	6 187 980	4 332 494	51 185 812	(15 669 103)	(8 194 273)	291 669 121	92 462 965	3 355 045	14 335 619	173 934	0	(881 668)	109 445 895	182 223 226
Immobilisations Incorporelles															
Logiciels informa.	1 365 506	0	0	423 697	1 484 800	0	3 274 003	1 004 363		515 365		0	0	1 519 728	1 754 275
Fonds de cce	5 230 084	12 838 300	0	37 121	0	0	18 105 505	3 880 179	12 838 300	351 886	0	0	0	17 070 365	1 035 140
Immob incorp en cours	1 251 601	0	0	241 617	(1 484 800)	0	8 418	0		0		0	0	0	8 418
	7 847 191	12 838 300	0	702 435	0	0	21 387 926	4 884 542	12 838 300	867 251	0	0	0	18 590 093	2 797 833

7.2 TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIÉTÉ DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2014											
	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de	MONOGROS	SIM	MMT	HLC	TSS	Ecart de	SNMVT INTERNATIONAL	VALEUR BRUTE
			réévaluation SGS						réévaluation TSS		TOTALE
Immobilisations Corporelles											
Terrain	3 794 059	417 808	792 061		28 820 736	1 960 153	18 287 540	4 529 410	4 332 494		62 934 261
Construction	7 848 405	11 735 443	4 350 150	26 000	17 745 984			6 793 832			48 499 814
Agencements, aménag. des constructio	2 420 505	643 978	1 045 769	500 506	4 332 522	15 200	0	1 304 664			10 263 144
Matériel et Outillage	60 729 813	748 215		4 746 633	6 672 042	1 296 190	0	1 583 477			75 776 370
Petit matériel et outillage	102 503			12 954	33 122	7 567	0				156 146
Matériel de Transport de personnes	34 799	250 000		2 282 813	220 000		0			36 416	2 824 028
Matériel de Transport de biens	0			8 166 544	26 237	450 034	0	249 454			8 892 269
Equipement de bureau	507 146	1 185 269		608 863	264 738	4 162	0	37 688		33 175	2 641 041
Matériel informatique	2 574 395	6 112		8 000 091	247 101	7 473	0	220 306		37 414	11 092 892
Agencement, aménag. divers	25 230 174	2 143 899		7 338 403	11 165 143	411 042	0				46 288 661
Immobilisations en cours	2 979 484	68 971		0	6 683 304	7 536 103	3 028 917	40 979			20 337 758
Avances immobilisations en cours	537 224			17 969	1 282 549	125 000					1 962 742
	106 758 507,000	17 199 695,000	6 187 980,000	31 700 776,000	77 493 478,000	11 812 923,880	21 316 457,000	14 759 810,000	4 332 494,000	107 005,000	291 669 125,880
TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIÉTÉ DES AMORTISSEMENTS CUMULES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2014											
	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	HLC	TSS		SNMVT INTERNATIONAL	VALEUR BRUTE
											TOTALE
Immobilisations Corporelles											
Construction	6 727 176	5 549 935	2 483 211	26 000	5 391 731	0	0	2 661 912			22 839 965
Agencements, aménag. des constructio	1 846 452	641 448	1 045 769	304 617	1 329 765	9 187	0	883 736			6 060 974
Matériel et Outillage	32 853 766	709 276		3 607 696	3 244 511	445 238	0	1 490 306			42 350 793
Petit matériel et outillage	101 592			10 988	30 686	5 479	0				148 745
Matériel de Transport de personnes	34 799	250 000		1 139 576	27 989		0			16 515	1 468 879
Matériel de Transport de biens				6 035 945	26 237	28 887	0	249 454			6 340 523
Equipement de bureau	278 415	607 895		517 567	154 074	2 156	0	37 428		5 739	1 603 274
Matériel informatique	2 572 596	6 112		6 423 733	247 101	7 061	0	220 306		17 405	9 494 314
Agencement, aménag. divers	9 697 571	1 068 190		3 731 680	4 191 971	145 250	0	303 766			19 138 428
	54 112 367	8 832 856	3 528 980	21 797 802	14 644 065	643 258	0	5 846 908	0	39 659	109 445 895

8. Immobilisations Financières	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Titres de participation	16 439 277	13 880 965
Avances sur participation	1 820 000	-
Prêts à plus d'un an	876 597	831 896
Dépôts et cautionnements	533 914	408 468
	19 669 788	15 121 329
A déduire les provisions sur les titres de participations	(171 345)	(171 345)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)
	(747 068)	(747 068)
	18 922 720	14 374 261
9. Autres actifs non courants	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Frais préliminaires HLC	6 015 404	5 728 721
Frais préliminaires MMT	194 703	51 979
Frais préliminaires SIM	227 882	138 098
Frais préliminaires SNMVT	5 598 106	4 658 627
Charges à répartir TSS	163 349	245 023
	12 199 444	10 822 448
10. Stocks	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Stocks de marchandises	57 924 331	58 043 755
Travaux en cours	49 742	49 742
Stocks des consommables	809 849	647 653
	58 783 922	58 741 150
Provisions sur les marchandises	(1 302 068)	(1 739 283)
	57 481 854	57 001 867
11. Clients et comptes rattachés	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Clients et comptes rattachés	14 967 448	15 817 739
Clients douteux	227 784	228 662
	15 195 232	16 046 401
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(2 134 882)	(1 961 853)
	13 060 350	14 084 548

12. Autres actifs courants	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Fournisseurs, emballage à rendre	516 687	427 375
Personnel	628 163	634 583
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	14 698 961	11 906 160
Etat et collectivités publiques, RS effectuées par des tiers	2 534 415	4 152 589
Etat, impôts différés	781 195	1 070 891
Etat et collectivités publiques, TVA à reporter	3 629 335	1 091 354
Etat et collectivités publiques, TFP à reporter	-	-
Débiteurs divers	3 921 466	2 035 909
Charges constatées d'avance	678 352	1 724 058
Produits à recevoir et produits constatés d'avance	12-1 7 901 612	8 695 885
Compte d'attente	101 423	344 135
	35 391 609	32 082 939
Provisions sur les autres actifs	(426 534)	(376 296)
	34 965 075	31 706 643

12-1. Produits à recevoir

Ce compte enregistre le montant estimé des dégâts et des pertes des immobilisations et des stocks, survenus suite aux événements du mois de janvier 2011, pour un montant de 5 455 216 dinars. Ce compte enregistre également, le montant estimé des dégâts survenus suite à l'incendie d'un magasin en 2012 pour un total de 1 255 799 dinars. La valeur des indemnités d'assurance a été estimée selon les données disponibles à la société. La société a encaissé en février 2015 la somme de 1 970 867 dinars au titre des sinistres de janvier 2011 et la somme de 521 290 dinars au titre de celui de 2012.

Cependant, la société entend intenter une action en justice pour réclamer notamment, le paiement du reliquat de 3 484 349 dinars au titre des sinistres de janvier 2011 et de 734 509 dinars au titre du sinistre de 2012.

13. Autres actifs financiers	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Titre de placement	-	-
Prêts et autres actifs financiers	359 208	250 335
	359 208	250 335

14. Liquidités et équivalents de liquidités	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Placements courants	24 211 135	5 811 480
Chèques à encaisser	131 875	103 609
Banques	6 758 509	8 982 235
Caisses	2 649 203	2 361 175
	33 750 722	17 258 499

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante la SNMVT de 33 282 288 dinars, représenté par 16 641 144 actions de 2 dinars de nominal. .

16. Réserves consolidées	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Quote-part du groupe dans les réserves consolidées	36 000 798	28 424 769
	36 000 798	28 424 769

17. Résultats consolidés	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Quote-part du groupe dans les résultats consolidés des filiales	2 049 512	10 106 698
	2 049 512	10 106 698

18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Emprunts bancaires	70 168 041	55 175 764
Autres dettes à plus d'un an	24 564	84 278
	70 192 605	55 260 042

19. Fournisseurs et comptes rattachés	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Fournisseurs d'exploitation	18 758 444	18 841 721
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	55 264 027	52 618 900
Fournisseurs d'investissement	6 277 097	3 112 908
Fournisseurs d'investissement, effets à payer	5 408 457	1 113 640

Fournisseurs retenues de garantie et prorata	285 098	396 106
Fournisseurs, factures non parvenues	7 921 176	5 211 457
	93 914 299	81 294 732

20. Autres passifs courants **2 014** **2 013**

Clients créditeurs	2 188 128	1 639 563
Personnel	1 510 930	2 282 190
Etat, impôts et taxes	4 514 337	2 716 563
Etat, impôts sur les sociétés	1 781 940	3 678 214
Comptes courants actionnaires	172 887	505 089
Créditeurs divers, CNSS	2 830 993	2 608 116
Créditeurs divers, assurances groupes	132 818	64 912
Autres créditeurs divers	1 244 712	356 464
Comptes de régularisation	7 029 321	4 211 491
Produits perçus d'avance	5 170	748 292
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	7 460 490	5 874 849
	28 871 726	24 685 743

21. Concours bancaires et autres passifs financiers **2 014** **2 013**

Emprunts bancaires à moins d'un an	20 343 972	14 310 993
Billets de trésorerie	15 000 000	3 500 000
Emprunts, intérêts courus	474 327	379 287
Concours bancaires	24 404 459	54 908 585
	60 222 758	73 098 865

22. Revenus **2 014** **2 013**

Ventes des marchandises chez la SNMVT	507 648 879	458 452 779
Ventes des marchandises chez Monogros	27 289	23 147
Ventes des marchandises chez MMT	377 126	501 645
Revenus chez SGS	6 101	18 264
Revenus chez TSS	0	0
Revenus chez DECS	377 938	-
Revenus chez SNVT INTERNATIONAL	2 193 317	4 243 743
	510 630 650	463 239 578

23. Achats consommés**2 014****2 013**

Achats des marchandises consommées	405 988 904	360 306 899
	405 988 904	360 306 899

Les achats de la SNMVT auprès de la société Monogros pour 96 738 064 dinars et 104 687 580 dinars

respectivement en 2014 et 2013 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes .

De même, les achats de la SNMVT auprès de la MMT pour 37 354 190 dinars et 33 500 866 dinars respectivement en 2014 et 2013 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes .

24. Dotation aux amortissements et résorptions**2 014****2 013**

Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	867 250	636 167
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	14 335 619	13 390 248
Dotation amortissement des écarts d'évaluation/actifs SGS	173 934	1 070 985
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	1 197 662	521 469
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	1 332 686	1 188 335
Dotation aux provisions sur les stocks	1 302 068	1 739 283
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	2 719 273	2 303 928
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(1 739 283)	(2 541 632)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(1 121 304)	(787 233)
Reprises /provisions pour dépréciations des risques fournisseurs	(1 083 046)	(751 658)

17 984 859**16 769 892****25. Autres charges d'exploitation****2 014****2 013**

Travaux sous traités	382 408	2 577 934
Locations et charges locatives	5 044 744	4 757 789
Entretien et réparation	8 787 916	7 330 902
Primes d'assurance	466 426	364 382
Autres services extérieurs	1 592 066	539 985
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	1 852 598	1 462 277
Frais de publicité et de publication	6 937 279	6 888 173
Frais de transport et transport sur achat	1 578 969	1 271 643
Voyages, déplacement et missions	3 505 537	3 509 121
Frais postaux et de télécommunication	776 363	832 809
Frais bancaires	807 428	687 322
Autres charges ordinaires	77 481	82 175
Impôts et taxes	3 020 625	1 937 957
	34 829 840	32 242 469

26. Charges financières nettes	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Intérêts des emprunts bancaires	4 852 899	3 822 300
Intérêts sur comptes courants bancaires	1 500 572	1 370 081
Intérêts sur billets de trésorerie	357 098	137 176
Pertes de change	79 782	327 831
Charges nettes / cession actions	1 635 412	1 242 992
Autres charges financières	15 541	7 047
	8 441 304	6 907 427
27. Produits financiers	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Produits des comptes courants bancaires	94 615	39 982
Revenus des placements et bons de trésorerie	466 719	53 837
Dividendes	128 785	78 645
Plus-values / cession valeurs mobilières	1 334 513	199 757
Gains de change	280 770	8 189
	2 305 402	380 410
28. Autres gains ordinaires	<u>2 014</u>	<u>2 013</u>
Reprises provisions	19 213	98 739
Autres gains ordinaires	2 736 720	1 253 299
	2 755 933	1 352 038

29. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la SNMVT, a été déterminé sur la base du taux de 25% en 2014 et 30% en 2013. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses au périmètre de consolidation.

30. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2014, l'affaire demeure devant les tribunaux judiciaires compétents.